

Données personnelles	
Site	CHU IFIC
Service	142/5
Titre de la fonction actuelle dans l'institution	Aide logistique soins/pharmacie
Date de naissance	10/10/1980
Temps de travail contractuel	100,00%

Permet de déterminer l'âge légal de la retraite

Est pris en considération pour le détail de votre échelle salariale individuelle.

Données salariales actuelles	
Barème actuel	1.22
Ancienneté barémique au 01/01/2018	15 années
	4 mois
Allocation de foyer ou résidence	Résidence
Supplément de fonction sectoriel	Non
Complément de fonction sectoriel	Non
Prime pour titre ou qualification professionnel particulier (TPP/QPP)	Aucune

Composants salariaux pris en compte pour calculer le barème de départ actuel qui sera comparé avec le nouveau barème IFIC phase 1

Fonction(s) sectorielle(s) IFIC attribuée(s)	
Fonction IFIC 1	Code de la fonction IFIC : 6071 Aide Logistique dans une unité de soins ou de résidence : Catégorie 8 % du temps de travail affecté à cette fonction : 70%
Fonction IFIC 2 (hybride)	Code de la fonction IFIC : 3271 Employé Réception et Distribution d'Échantillons : Catégorie 7 % du temps de travail affecté à cette fonction : 30%

La/les fonction(s) qui vous ont été attribuée(s) par votre employeur

Code d'identification IFIC de la fonction. C'est ce code qui doit être utilisé pour effectuer votre simulation en ligne

Catégorie liée à cette fonction et qui détermine le barème IFIC phase 1

Titre de la fonction IFIC, ne correspond pas nécessairement à votre titre de fonction interne

Répartition du temps de travail entre les différentes fonctions

Résultats simulation	
Salaires barémiques mensuels bruts le 1/01/2018 dans le barème actuel :	2 368,40 €
Salaires barémiques mensuels bruts le 1/01/2018 si vous entrez dans le système IFIC :	2 388,28 €
Gain mensuel immédiat dans le nouveau système :	19,88 €
Mois à partir duquel le barème IFIC sera effectif si vous entrez dans le nouveau système :	01/2018
Resultats phase 1	
Gain / perte* global(e)** dans le nouveau système (en Euros courants***):	2 333 €
Gain / perte global(e) dans le nouveau système (en % du barème actuel) :	0,22%
Intérêt financier à entrer dans le nouveau système ?	OUI

Impact à court terme au 01/01/2018 (ou date d'entrée en service)

Prend en compte: les composants du barème de départ et le temps de travail

La différence au 01/01/2018 (ou date d'entrée en service) entre votre barème de départ et votre barème IFIC phase 1

Prend en compte: la/les catégorie(s) de votre/vos fonction(s), la répartition du temps consacré à chacune d'elles et le temps de travail total.

Le premier mois où le barème IFIC phase 1 devient supérieur à votre barème de départ et où vous le verrez réellement sur votre fiche de paie.

La comparaison entre ce que vous pouvez encore gagner (somme de tous les salaires) jusqu'à la fin de votre carrière dans le barème IFIC et dans le barème actuel. Un montant positif signifie que le barème IFIC est plus intéressant, un montant négatif signifie que votre barème actuel est plus intéressant.

Cela est exprimé sous 3 formes différentes:

- 1 – en euros bruts
- 2 – en proportion du barème actuel
- 3 – en intérêt à choisir le système IFIC

Impact à long terme depuis le 01/01/2018, (ou date d'entrée en service) et jusqu'à votre retraite

